Agglomag

BOCAGE BRESSUIRAIS

Magazine de l'Agglomération du Bocage Bressuirais

N°2 - Juin 2015

DOSSIER SPÉCIAL

TRANSPORTS - MOBILITÉ

Transport à la demande, transport scolaire... ça roule dans le Bocage Bressuirais

p.11 à 14

Sommaire

3 Édito
4-5 Retour en images
6-7 Actus en bref
8-9 Economie : nouveau dispositif d'aide, zone d'activités
10 Eaux usées : assainissement non collectif
11 à 14 DOSSIER : transports-mobilité
15 Déchets : nouveau mode de collecte
16-17 Développement durable : plan climat énergie, espace Info-Énergies
18 Maintien à domicile : des solutions à votre service
19 Enfance : mode de garde
20-21 Tourisme : vélo route, Pescalis...
22 Loisirs : centres aquatiques
23 Culture : conservatoire de musique inscriptions ouvertes

Suivez l'actu

Si vous ne recevez pas ce magazine, appelez le 05 49 81 19 00

Abonnez-vous à notre lettre d'information électronique sur www.agglo2b.fr

Retrouvez-nous également sur Facebook www.facebook.com/agglo2b

Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr
www.agglo2b.fr

AGGLOMAG

Magazine édité par l'Agglomération du Bocage Bressuirais

Dépôt légal Juin 2015
N° ISSN : 2425-5025
Tirage 34 000 exemplaires

Directeur de la publication
Jean-Michel Bernier
Directeur de la rédaction
Philippe Body
Rédaction
Services communautaires
Graphisme Creaprime
Conception Service Communication

Photos Agglomération du Bocage Bressuirais, Gilles Vidal, Fotolia, P.Wall/CG79

Impression Imprimerie Fazilleau
Papier PEFC issu de forêts gérées durablement
Ne pas jeter sur la voie publique

Édito

Le Conseil communautaire a voté à l'unanimité le 24 mars les budgets de la Communauté d'Agglomération. C'était un moment important puisqu'il nous permettait d'avoir les premiers repères sur notre fonctionnement après un an d'exercice budgétaire.

Ces premières informations vont nous permettre pendant l'année 2015 de réorienter nos actions pour qu'à la fois nous puissions rendre une qualité de service à l'ensemble de la population mais également limiter nos dépenses.

Limiter nos dépenses, nous y sommes de toute façon contraints par la conjoncture économique et les dotations de l'Etat. Ainsi pour le fonctionnement, outre la recherche d'économies internes par la restructuration de nos services, nous lançons une étude pour mutualiser nos services, nos moyens humains et techniques avec les autres collectivités, et en particulier avec les principales villes de l'Agglo2b.

Cette recherche d'optimisation de notre fonctionnement ne doit pas occulter le développement économique. Ainsi, l'ensemble des budgets votés conduit à consacrer 18,5 millions d'euros d'investissements nouveaux sur notre territoire.

C'est autant d'argent injecté dans l'économie locale au profit des entreprises.

Parmi les gros dossiers, citons l'aménagement et l'agrandissement de Bocapole, des stations d'épuration à Moncoutant et St-Pierre des Échaubrognes, la desserte du nouvel hôpital, l'extension d'Aquadel Cerizay et des Maisons de santé à Cerizay et Nueil-Les-Aubiers...

Ce numéro 2 est particulièrement ciblé en pages centrales sur le transport. C'est une des compétences obligatoires et essentielles de l'Agglomération. En effet, l'Agglo2b est un vaste territoire mêlant zones urbaines et espaces ruraux. Favoriser les déplacements est un gage de lien social et doit permettre à chacun d'avoir un accès facilité aux services et aux équipements publics. Avec les réseaux (RDS et TER), notre objectif est d'assurer un maillage complet de notre territoire.

Comme vous le savez sans doute, le marché du nouveau Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres à Faye l'Abbesse a été attribué à l'entreprise DV Construction. Les travaux de terrassement doivent commencer avant la fin de l'année pour une ouverture dans le courant du 1er semestre 2018. L'Agglo2b s'est fortement impliquée dans les dernières mises au point de ce dossier, en particulier sur l'amenée des réseaux sur le site.
L'Etat et la Région sont naturellement intervenus, restent désormais les accès routiers dont la responsabilité appartient au Département...

Malgré quelques difficultés d'organisation, soyez assurés que les élus de l'Agglo2b et l'ensemble des cadres et du personnel s'attachent à offrir à l'ensemble de la population la meilleure qualité de service.

Dans chacune de nos communes, l'été va être ponctué d'animations, de concerts, de fêtes locales. C'est l'occasion de sortir, profitez-en bien. Au plaisir de vous rencontrer.

Jean-Michel BERNIER
Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Maire de Bressuire

Retour en images

11 février

Jérôme Gutton, Préfet des Deux-Sèvres, André Guillermic, Vice-président de l'Agglomération et Jean-Michel Bernier, Maire de Bressuire, ont signé la convention-cadre politique de la ville pour le quartier de Valette à Bressuire.

26 mars

L'Agglomération a fait sa Grande Lessive : enfants et parents ont étendu leurs dessins dans les rues. Près de 100 structures ont participé à la réalisation de cette œuvre artistique éphémère : multi accueils, accueils de loisirs, relais d'assistantes maternelles, haltes garderies, bibliothèques, écoles, EHPAD, assistantes maternelles, associations.

4 mai

Signature du protocole de contrat de plan État-Région 2015-2020 en présence de Manuel Valls, Premier Ministre, Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, Christiane Barret, Préfète de Région et Jean-François Macaire, Président de la Région Poitou-Charentes.

19 mai

Jean-Michel Bernier, Président de l'Agglomération a rencontré Jean-François Macaire, Président de la Région Poitou-Charentes afin d'échanger sur des dossiers économiques, le Contrat Régional de Développement Durable, le Pôle d'échange multimodal...

29 mai

Après celle d'Argenton Les Vallées, la maison de santé pluridisciplinaire de Moncoutant a été inaugurée. D'une superficie de 680 m², elle accueille quatorze professionnels de santé : médecins, dentistes, sages-femmes, infirmières, ostéopathe, psychologue, neuropsychologue.

22 mai

Scènes de Territoire clôturait sa saison avec Le Filoscope de la V.O. Compagnie à Argenton Les Vallées. Sur l'ensemble de la saison, 11 802 spectateurs sont venus partager des moments d'émotions et se sont laissés emporter par des textes, des gestes et des sensations.

30 mai

Les communes d'Argenton les Vallées et du Breuil sous Argenton accueillaient Festiv'Arts pour un week-end festif et convivial autour des arts plastiques.

Scènes de Territoire

Terre de Danses du 9 au 12 juillet

Entrez dans le mouvement et laissez-vous porter aux rythmes de la danse. Du 9 au 12 juillet, empruntez les chemins du Bocage Bressuirais et découvrez la 6ème édition du Festival Terre de Danses.

Au programme : des **spectacles** pour s'émerveiller, des **ateliers** pour s'initier, des **stages** pour se perfectionner, des **bals et apéro-dansés** pour taquiner le dancefloor et des **projections cinéma**. Il y en aura pour tous les goûts ! Rendez-vous final à la Fête de la Danse, le dimanche 12 juillet, dans le parc à Nueil-Les-Aubiers.

Renseignements et réservations au 05 49 80 61 55 ou sur www.terrededanses.fr

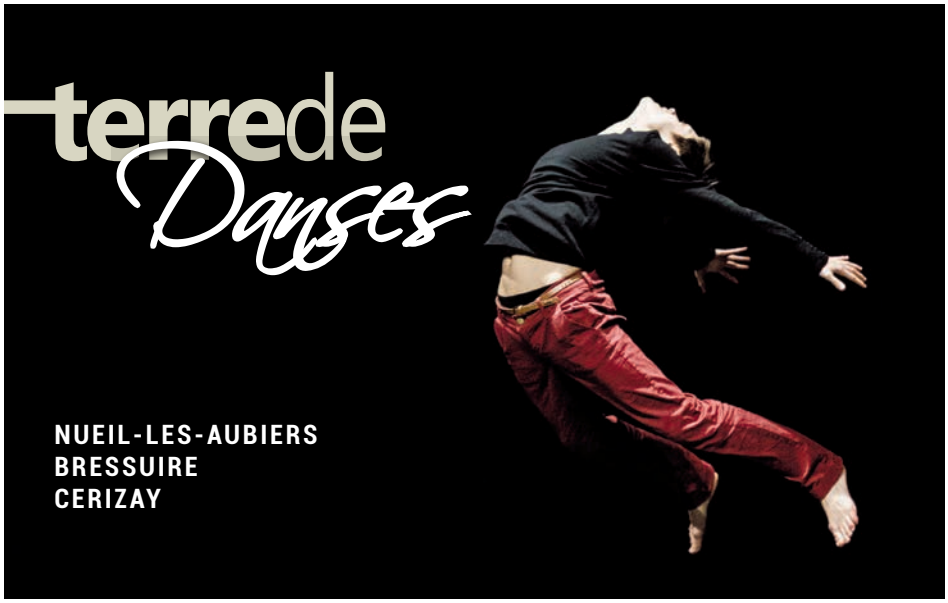

Aménagement

L'élaboration du SCOT se poursuit

Comme évoqué dans une précédente édition de Agglomag, l'élaboration du Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) du Bocage Bressuirais se poursuit.

A la fin de l'année 2014, les élus, en concertation avec les partenaires et acteurs du territoire, ont défini les grandes lignes du Projet d'Aménagement et Développement Durable. Ce dernier est un volet important du SCOT qui fixe les ambitions envisagées, en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, jusqu'en 2025 pour le territoire.

Il s'agit donc désormais de s'appuyer sur ce projet pour définir les règles, orientations et objectifs qui s'imposeront aux documents d'urbanisme locaux (Plans Locaux d'Urbanisme et cartes communales) ainsi qu'aux grands projets d'aménagement.

Des ateliers et réunions de travail ont d'ores et déjà permis de produire une première version du volet réglementaire du SCOT, le Document d'Orientations et d'Objectifs. Cette version du document sera complétée et amendée par les élus et partenaires au second semestre 2015. L'ensemble de ces travaux devrait s'achever en décembre prochain et permettre l'arrêt du SCOT.

Informations complémentaires et documents téléchargeables sur le site internet www.agglo2b.fr, rubrique aménagement et projets

Réseau de lecture publique

Une pause lecture ensoleillée !

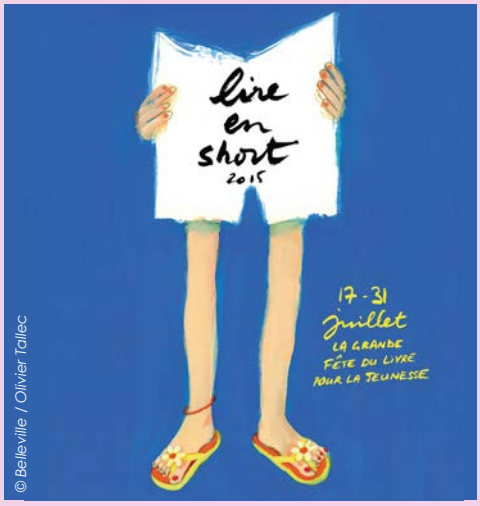

© Belleville / Olivier Tallec

La Fête du livre pour la jeunesse est un opération nationale qui a pour vocation première de transmettre le plaisir de lire aux jeunes.

Dans ce cadre, le Réseau de Lecture Publique de l'Agglomération propose, au mois de juillet, plusieurs animations gratuites et ouvertes à tous :

Histoire de jouer

Après un pique-nique partagé, une soirée lectures et jeux est proposée par la bibliothèque, le Relais d'Assistantes Maternelles et le CSC du Cerizéen.

VENDREDI 3 JUILLET
19H | CERIZAY
Puy Genet

Lire en short

VENDREDI 17 JUILLET
16H | BRESSUIRE
Aire de jeux du Château

JEUDI 23 JUILLET
17H | LOUBLANDE
Jardin (bibliothèque)

16H - 17H | MAULÉON
Parc de la Mignauderie

VENDREDI 24 JUILLET
14H - 17H | NUEIL-LES-AUBIERS
Place Saint-Melaine

MARDI 28 JUILLET
16H - 17H30 | MONCOUTANT
Pescalis
17H30 | MOULINS
Jardin (bibliothèque)

Enfance - Petite-enfance

Abonnez-vous à la lettre d'information

A partir de la rentrée, vous pourrez recevoir toute l'actualité de l'Agglomération par courriel. Une lettre électronique "enfance & petite-enfance" va être créée pour vous tenir informé de l'actualité des services, mais aussi des évènements et projets adressés à un public familial.

Pour vous abonner, rendez-vous sur le site www.agglo2b.fr rubrique Nos lettres d'information > s'abonner.

Retrouvez également sur le site internet, les informations concernant les animations proposées cet été pour les enfants !

Culture

Une nouvelle saison à Bocapole

Vibrer au rythme de la musique, rire aux éclats, découvrir... la nouvelle saison de Bocapole promet de passer de beaux moments entre amis ou en famille.

Au programme des concerts, de l'humour, du théâtre avec entre autres, Cali jeudi 8 octobre 2015, Brigitte samedi 10 octobre 2015, Jérémy Ferrari jeudi 3 mars 2016, Patrick Sébastien jeudi 2 juin 2016 ou encore Anne Roumanoff samedi 25 juin 2016...

La programmation complète sera dévoilée début septembre, mais d'ores et déjà vous pouvez réserver vos places en vous connectant sur le site internet www.bocapole.fr ou en contactant l'Office de Tourisme au 05 49 65 10 27.

Et rendez-vous du 13 au 15 mai 2016 pour fêter ensemble les 10 ans de Bocapole !

Sorties

A vos agendas !

Le nouvel agenda des manifestations de l'Office de Tourisme vient de paraître.

En famille ou entre amis, venez profiter des festivités qui se succèdent dans le Bocage Bressuirais !

Agenda disponible dans les Offices de Tourisme du territoire, dans les mairies, à l'Agglomération et sur www.tourisme-bocage.com

Santé

Deux nouvelles maisons de santé

Plus qu'un simple cabinet médical, la maison de santé favorise les prises en charge coordonnées des patients et de leur pathologie. Elle offre sur un même lieu un ensemble de services de santé de premier recours.

La collaboration entre l'Agglomération et les professionnels de santé a permis de voir émerger sur le territoire 4 maisons de santé pluridisciplinaires.

Après le site d'Argenton les Vallées ouvert en 2014, et celui de Moncoutant début janvier, les maisons de santé de Cerizay et Nueil-Les-Aubiers se préparent à accueillir les patients, dès la fin juillet pour la première et septembre pour la seconde.

Conseil communautaire

La prochaine séance publique se tiendra le mardi 7 juillet au Pôle Environnement (zone de Saint-Porchaire à Bressuire).

Retrouvez les comptes-rendus des assemblées sur www.agglo2b.fr, rubrique assemblées

Philippe Brémond
5ème Vice-Président

Soutien à l'immobilier d'entreprise
Nouveau dispositif : Attract'IV

"Dans le cadre de sa politique économique d'accompagnement des entreprises, l'Agglomération du Bocage Bressuirais met en place le dispositif Attract'IV pour soutenir les entreprises de moins de 50 salariés ayant un projet de développement faisant l'objet d'un investissement immobilier."

Volontairement ciblée, cette aide à l'immobilier répond à un double objectif :
• Permettre à l'entreprise d'améliorer son image, sa notoriété,
• Permettre au territoire de gagner en attractivité.

Aussi, le montant de l'aide sera calculé sur la base des dépenses extérieures liées à l'immobilier qui contribuent à :
• Valoriser le bâtiment construit, rénové ou agrandi,
• Mieux intégrer le bâtiment dans son environnement,
• Améliorer l'image, l'attractivité et la notoriété de l'entreprise.

Pour qui ?
Les entreprises artisanales, commerciales et industrielles, de moins de 50 salariés, installées ou qui souhaitent s'implanter sur le territoire du Bocage Bressuirais.

Pour quels travaux ?
• Construction
• Extension
• Rénovation/réhabilitation

L'entreprise devra présenter au moins trois postes de dépenses pour bénéficier de l'aide :
• Façades
• Ouvertures extérieures
• Toiture
• Clôture
• Enseigne
• Parking
• Enrobé
• Eclairage extérieur
• Aménagement paysager
• Amélioration des accès au bâtiment

Quel montant ?
20% des dépenses éligibles comprises entre 15 000€ HT et 100 000€ HT soit une subvention comprise entre 3 000€ et 20 000€ par projet.

EN COMPLÉMENT

Il existe de nombreux outils d'intervention pour les entreprises que le service Développement économique aide à mobiliser : aides à la création-reprise, l'investissement, l'emploi, la formation, l'export, l'innovation, garantie bancaire…

Certains dispositifs font plus spécifiquement l'objet d'une intervention de l'Agglomération du Bocage Bressuirais comme :

• **La Bourse Régionale Désir d'Entreprendre** : subvention régionale pour les primo-créateurs/repreneurs d'entreprises

• **Coup de Pouce TPE :** subvention régionale pour les projets d'investissements des TPE artisanales et commerciales

• **Bocage Initiatives :** prêt d'honneur pour les jeunes entreprises

A noter : L'équipe du service Développement économique simplifie l'accès aux aides grâce à une aide administrative au montage des dossiers.

N'hésitez pas à nous faire part de votre projet !

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
05 49 81 19 00
economie@agglo2b.fr

Entreprendre
La Croisée : une zone d'activités stratégique

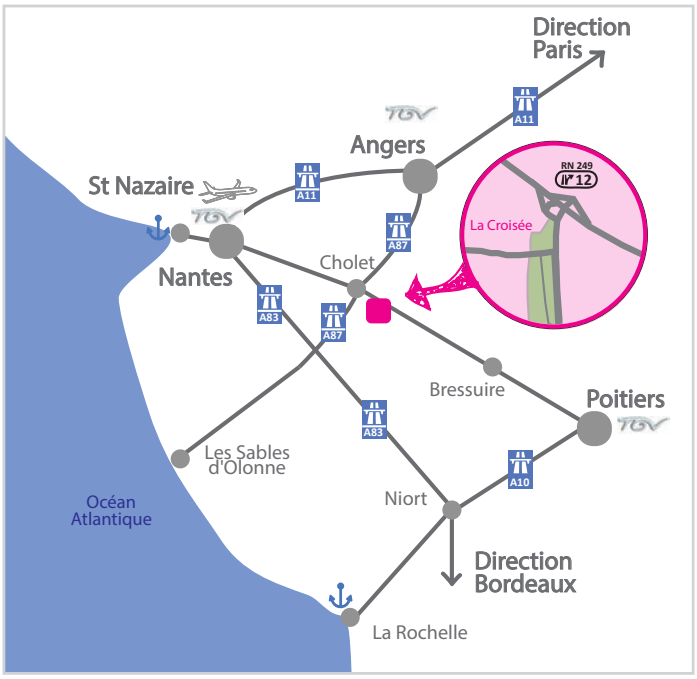

L'Agglomération assure la gestion et la commercialisation de 60 zones et parcs d'activités économiques. Plusieurs d'entre elles disposent de réserves foncières à vocation économique.

Parmi ces dernières, la zone d'activités de la Croisée, située à Loublande - Mauléon, est une des portes d'entrée du territoire.

Idéalement située, à proximité immédiate de l'échangeur de la RN 249 (axe Nantes/Cholet/Bressuire) et aux portes du Maine et Loire (5 mn de Cholet et de l'A87), la création de cette zone s'est inscrite dès l'origine dans une dynamique de collaboration avec le Choletais pour en faire, à terme, une zone interrégionale.

L'aménagement de cette zone s'est fait en préservant les espaces naturels existants.

A la "croisée" de 2 Communautés d'Agglomération, 2 Départements, 2 Régions, cette zone d'activités offre 9 ha de terrains immédiatement commercialisables avec des parcelles cessibles divisibles à la demande.

Travaux
Aménagement de la zone de Mequinenza

Les travaux d'aménagement de la zone d'activités de Mequinenza située à Bressuire, au niveau du carrefour entre le boulevard du Guédeau, du boulevard de Cornet et de la RD748 (route de Niort) sont lancés.

Cette opération, d'une emprise foncière de 9 281 m², a pour objectif de créer une zone à vocation commerciale principalement. Elle pourra néanmoins accueillir des activités tertiaires et artisanales. Elle complètera ainsi l'offre de services commerciaux existants sur le secteur. D'autre part, elle permettra de réhabiliter une partie de la friche ferroviaire, en créant un espace aménagé s'intégrant parfaitement dans le contexte urbain environnant.

Une parcelle de 2 000 m² environ est déjà réservée à l'entreprise BROSSARD MOTOCULTRE qui quittera la Place de la Libération à Bressuire pour s'installer sur ce nouveau site.

Le planning prévisionnel relatif à cette opération d'aménagement prévoit une réception de la zone d'activités durant l'été.

Eaux usées
L'assainissement non collectif, c'est quoi ?

Jacques Billy
14ème Vice-Président

L'Agglomération du Bocage Bressuirais, qui a fait le choix à sa création, de prendre pour compétence optionnelle celle de l'assainissement, doit par conséquent s'occuper de l'assainissement non collectif. Le service dédié à ce sujet, se nomme Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Assainissement collectif ou non collectif ? Petit rappel…

1. Dans les zones agglomérées, les eaux usées sont récupérées dans un réseau collectif (appelé couramment "tout à l'égout"), puis dirigées vers une station d'épuration où elles sont traitées. Il s'agit de l'assainissement collectif.

2. Dans les zones d'habitat moins dense, l'assainissement collectif ne peut pas être étendu puisqu'il entraînerait des coûts trop importants. Chaque habitation doit donc assurer le traitement de ses eaux usées (fosse toutes eaux, tranchées filtrantes, filtre à sable,…) sur sa propriété. On parle alors d'assainissement non collectif.

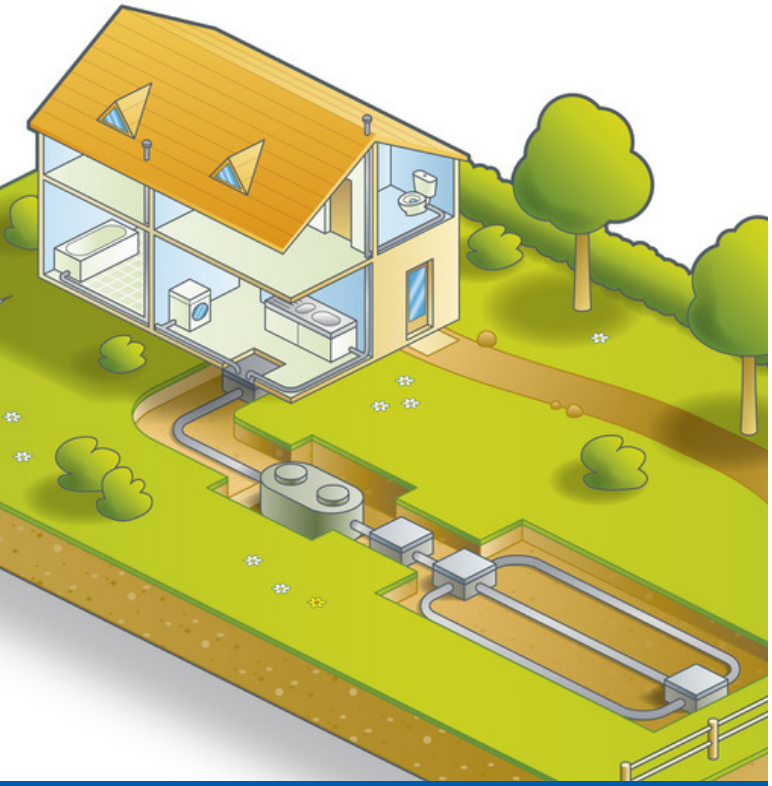

Schéma d'une installation d'assainissement non collectif

Les missions du SPANC

1 - Le contrôle de conception et d'implantation des installations ou étude de filière

À la demande des particuliers concernés (construction neuve ou réhabilitation du système d'assainissement), un technicien du SPANC peut réaliser une étude de terrain qui, en fonction des contraintes particulières de la parcelle et de la capacité d'accueil de l'habitation aboutit au choix de la filière d'assainissement non collectif la mieux adaptée.

2 - Le contrôle de la bonne exécution des ouvrages

Cette prestation, obligatoirement réalisée par l'Agglomération, a pour but de vérifier la conformité des nouvelles installations d'assainissement non collectif. Pour se faire, un technicien se déplace à plusieurs reprises sur le chantier pour conseiller les constructeurs et suivre la mise en place de la filière.

3 - Le contrôle de fonctionnement des installations existantes

Ce contrôle, qui doit être réalisé au moins une fois tous les dix ans, concerne toutes les installations d'assainissement non collectif existantes. Il a pour objet de vérifier que le fonctionnement des ouvrages est satisfaisant, qu'il n'entraîne pas de pollution des eaux ou du milieu aquatique, ne porte pas atteinte à la santé publique et n'entraîne pas d'inconvénient de voisinage.

Vous avez un projet de construction ou de rénovation ?

Depuis le 1er mars 2012, en application de l'article R 431-16 du code de l'urbanisme, le particulier doit joindre à toute demande de permis de construire une attestation de conformité de son projet d'installation d'assainissement non collectif. Cette attestation est délivrée par le SPANC.

Vendeur ou acheteur : quelles démarches ?

Depuis le 1er janvier 2011, en application de l'article L271-4 du code de la construction et de l'habitation, le vendeur d'un logement situé en zone d'assainissement non collectif, doit fournir, dans le dossier de diagnostic immobilier joint à tout acte (ou promesse) de vente, un document daté de moins de 3 ans délivré par le SPANC, informant l'acquéreur de l'état de l'installation d'assainissement non collectif.

Chiffres clés

11 500, c'est le nombre de foyers qui sont concernés par l'Assainissement Non Collectif sur l'Agglomération (soit 1/3 de la population).

Transports - Mobilité
Une volonté d'harmonisation et d'équité

Rencontre avec Jean-Pierre Brunet, Vice-Président en charge des Transports et de la Mobilité à l'Agglomération.

L'Agglomération travaille depuis plus d'un an sur sa nouvelle compétence "Transport", pouvez-vous nous en dire davantage?

L'élaboration de la politique communautaire de transports et de mobilité est actuellement en cours de finalisation. Il s'agit du Plan de Déplacement Volontaire. 9 orientations et 21 actions ont été définies afin de répondre aux enjeux du territoire en termes de mobilité quotidienne des habitants. Le Plan de Déplacement Volontaire est un programme d'actions qui sera mis en œuvre au fur et à mesure selon les priorités définies.

Quelles sont les orientations définies ?

- Rendre cohérent le développement urbain et économique avec le développement des transports
- Développer les transports en commun pour répondre aux besoins de mobilité des habitants
- Faciliter le déplacement des publics en difficulté face à la mobilité
- Organiser les déplacements des salariés pour faciliter l'accès à l'emploi
- Assurer la mise en accessibilité du réseau de transports en commun
- Développer un autre usage de la voiture
- Favoriser la pratique des modes doux (marche et vélo)
- Développer l'intermodalité
- Assurer un conseil en mobilité

Qu'en est-il des services de transport qui existaient sur certains secteurs?

Les services de transport qui existaient dans certaines anciennes intercommunalités fonctionnaient de façon différente. C'est le cas notamment du Transport à la Demande (TAD).

Ce service, présent sur l'ancien territoire de Delta Sèvre Argent, a permis de répondre à un besoin au moment de sa création. Il est aujourd'hui question de le faire évoluer afin de pouvoir proposer un même service de TAD sur l'ensemble des communes de l'Agglomération de façon équitable et dans le but de maintenir les pôles urbains secondaires* qui maillent le territoire.

Un TAD existait par ailleurs sur l'ancien territoire de Cœur du Bocage en "porte à porte" et à horaires à la carte mais il avait besoin d'être lisible pour attirer de nouveaux usagers. C'est dans ce sens que l'expérimentation d'un nouveau système de TAD sur les communes du Bressuirais a été lancée le 1er avril dernier. Il s'agit de navettes sur réservation du domicile des usagers vers la gare de Bressuire, avec des horaires fixes d'arrivée et de départ de la gare, permettant de réduire le nombre de véhicules en effectuant des tournées.

L'avis des usagers sera-t-il pris en compte?

Afin de répondre au mieux aux besoins des habitants de l'ensemble du territoire de l'Agglomération, une enquête Mobilité, auprès des publics les moins mobiles, est prévue d'ici la fin de l'année. L'évaluation de l'expérimentation sur le secteur du Bressuirais et les apports de l'enquête nous permettront de proposer à chacun d'entre vous, un système de transport à la demande courant 2016.

** : Argenton les Vallées, Cerizay, Nueil-Les-Aubiers, Mauléon, Moncoutant*

Transport à la demande
Maintien du service sur les secteurs de Cerizay, Mauléon et Nueil-Les-Aubiers

Ce service de Transport À la Demande (TAD) mis en place en 2010 perdure sur ce territoire durant l'année 2015. Il fonctionne le mardi de 9h à 12h, le mercredi de 14h30 à 18h30, le jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h (hors jours fériés) à des prix très attractifs :

- 5 € aller-retour pour un déplacement dans l'Agglomération
- 15 € aller-retour pour un déplacement sur Cholet.

Les déplacements vers Bressuire, Moncoutant et Cholet ne sont acceptés que pour des raisons de santé ou d'emploi afin de conserver les commerces de proximité.

Comment cela fonctionne ?

- 48 heures avant mon déplacement, j'appelle au numéro correspondant à mon secteur d'habitation (voir ci-dessous) pour réserver mon trajet.
- 5 minutes avant l'heure de départ, je suis présent devant mon domicile.
- Juste avant le départ, je signe le bon de transport remis par le conducteur.
- Après mon trajet, l'Agglomération du Bocage Bressuirais me facture le transport à mon domicile en fin de mois.

Chiffres clés

Environ **35 000€**, c'est le coût annuel du transport à la demande (ex territoire Delta Sèvre Argent), pour la collectivité.

En 2014, **1 671** usagers ont été transportés via le TAD. Il s'agissait essentiellement d'un public âgé qui se déplace en grande majorité pour des rendez-vous médicaux ou pour aller faire leurs courses.

Peu de mutualisation des véhicules : **88%** des véhicules ne se déplaçaient qu'avec une seule personne à bord.

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS :

- Vers Bressuire, Moncoutant et Cholet - 05 49 81 12 12 (Agglomération du Bocage Bressuirais)
- Secteur de Cerizay - 05 49 80 54 90 (Scodec)
- Secteur de Mauléon - 05 49 81 44 31 (Ambulance Martineau)
- Secteur de Nueil-Les-Aubiers - 05 49 81 89 71 (Taxi Montraversais)
- Site internet : www.agglo2b.fr (Rubrique Transports & Mobilité)

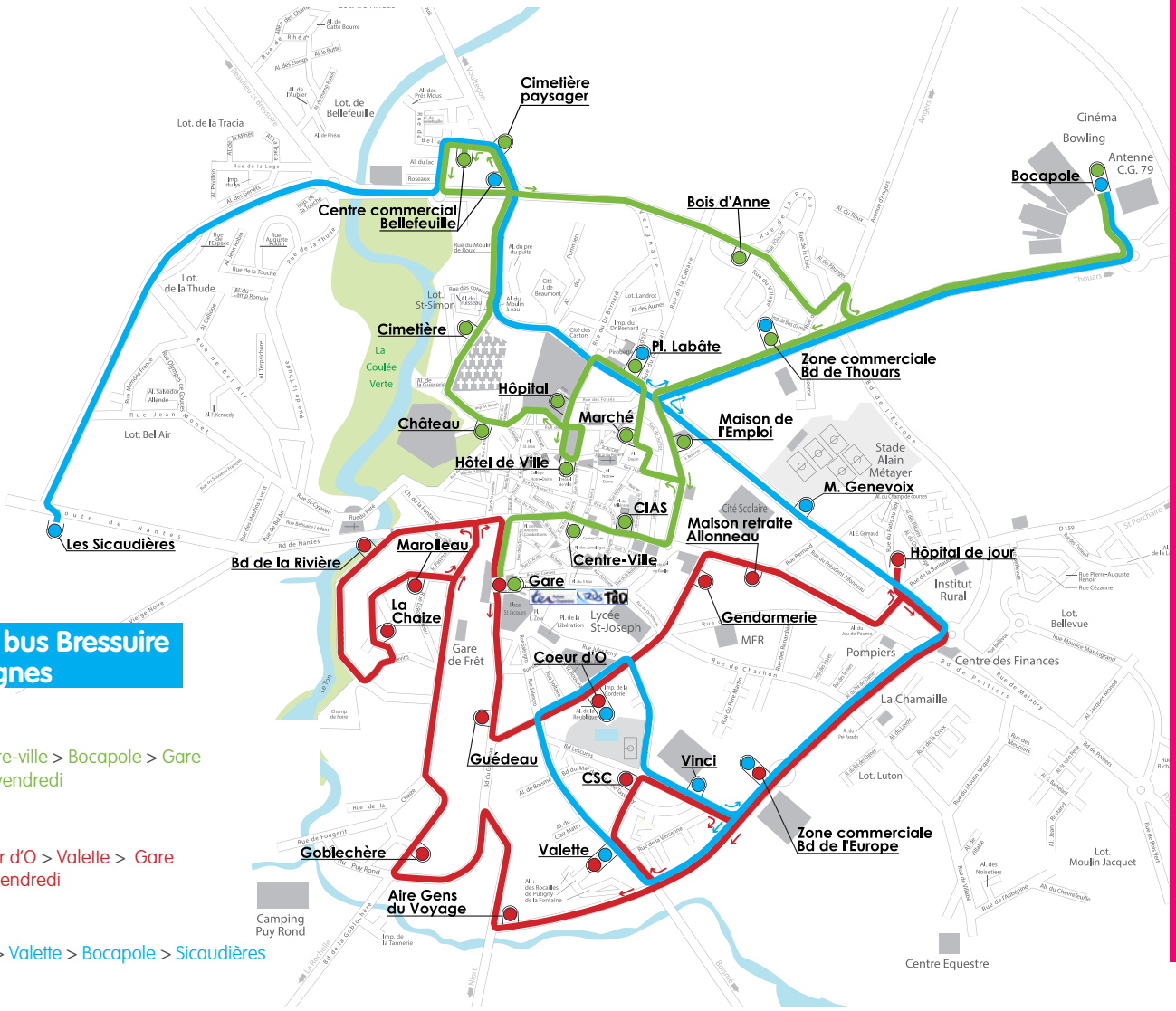

Réseau de bus Bressuire
Plan des lignes

LIGNE 1
Gare > Centre-ville > Bocapole > Gare
du lundi au vendredi

LIGNE 2
Gare > Coeur d'O > Valette > Gare
du lundi au vendredi

LIGNE 3
Sicaudières > Valette > Bocapole > Sicaudières

Nouveaux services de transport dans le Bressuirais
Gratuits jusqu'au 30 juin, essayez-les !

La mobilité est un enjeu primordial sur notre territoire. Du fait de son caractère rural, différents modes de transport doivent être envisagés, pour des publics divers.

Ainsi, depuis le 1er avril, de nouveaux services de transport sont mis en place sur le territoire : d'une part, des lignes de bus sur Bressuire et d'autre part, un service de transport à la demande (TAD) pour les communes* proches et orientées vers Bressuire. Ils sont gratuits jusqu'au 30 juin 2015 puis aux tarifs de 2€ la journée pour les plus de 25 ans, d'1€ la journée pour les moins de 25 ans (sur présentation d'un justificatif) et seront gratuits pour les moins de 4 ans.

Les lignes de bus 1 et 2 circulent de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h du lundi au vendredi (hors jours fériés). Quant à la ligne de bus 3, elle circule uniquement le mercredi après-midi en période scolaire de 13h45 à 17h45.

S'agissant du TAD, les personnes ayant préalablement réservé leurs trajets sont prises à leur domicile et emmenées jusqu'à la gare de Bressuire pour 9h30. De là, elles peuvent ensuite utiliser les lignes urbaines pour se rendre à destination. Deux horaires de retour sont possibles au départ de la gare de Bressuire : 12h ou 16h.

**Beaulieu sous Bressuire, Boismé, Breuil Chaussée, Chambroutet, Chiché, Clazay, Courlay, Faye l'Abbesse, Geay, Noirlieu, Noirterre, Quartier de Saint-Porchaire, Saint-Sauveur de Givre en Mai, Terves.*

Chiffres clés - Avril 2015

177 usagers au total dont 43 qui ont emprunté un TAD pour arriver à Bressuire.
Plus de 8 usagers/jour en moyenne

50% des usagers se déplacent le mardi et principalement pour se rendre au marché.

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS :
05 49 81 12 12
Site internet : www.agglo2b.fr
(Rubrique Transports & Mobilité)

Transports scolaires
Inscrivez-vous !

Depuis septembre 2014, les services de transports scolaires sont gérés en partenariat avec le Conseil Départemental.

Pour la rentrée 2015, les inscriptions pour le transport scolaire sont à faire avant le 30 juin 2015, en fonction de la commune où se situe l'établissement scolaire :

• Pour toutes les communes (écoles maternelles et primaires), Nueil-Les-Aubiers (collège) et Mauléon (collège, lycée et MFR)
Auprès des mairies du territoire (sauf pour l'Absie, Bressuire ville et Moncoutant, voir ci-après)
Les communes géreront la distribution des cartes de transport scolaire.

• Bressuire ville
Auprès de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Service Transports : 05 49 81 12 12
Les cartes de transport seront directement envoyées par courrier aux familles concernées.

• Argenton les Vallées (collèges et MFR), Bressuire (collèges, lycées et MFR), Cerizay (collèges), l'Absie (collège) et les établissements hors Agglomération
Auprès du Conseil Départemental
Service Mobilité : 05 49 06 77 55
Les cartes de transport seront directement envoyées par courrier aux familles concernées.

• Moncoutant (écoles maternelles et primaires, collèges, MFR) et l'Absie (écoles maternelles et primaires)
Auprès de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Antenne de Moncoutant : 05 49 72 02 44
Les cartes de transport seront à retirer du 17 au 28 août à l'antenne de Moncoutant en contrepartie du paiement.

Chiffres clés

690€ c'est le coût pour la collectivité de chaque élève transporté sur une année.

60.50€, 45€ ou 21€ ce sont les tarifs annuels payés par les familles pour le transport scolaire.

www.agglo2b.fr

Retrouvez sur le site internet (Rubrique Transports et mobilité), toutes les informations pratiques et les formulaires de demande d'inscription.

Nouveau service de collecte
Les ambassadeurs donnent le top départ !

Michel Pannetier
12ème Vice-Président

"Il y a du changement dans les poubelles du Bocage Bressuirais !

Le nouveau service de collecte des déchets se met en place, avec l'entrée en scène des Ambassadeurs de l'Agglomération. Première étape : rendre visite aux habitants concernés par la collecte en porte-à-porte."

Conscients des enjeux environnementaux et économiques, ainsi que des changements d'habitudes que cela implique, les élus ont décidé d'une **mise en place progressive du nouveau service**, en rendant les habitants acteurs de leur propre gestion des déchets. En bonus : **une tarification plus juste d'ici 2018.**

C'est pourquoi la **première étape concerne les secteurs couverts par la collecte en porte-à-porte**. Pour cela, 2 phases de distribution dans les bourgs des communes sont mises en place :

Phase 1 Juin à Juillet 2015	Phase 2 Sept. à Octobre 2015
• SAINT-SAUVEUR • LA CHAPELLE ST-LAURENT • CHANTELOUP • MONCOUTANT • L'ABSIE • COURLAY • CLAZAY • CERIZAY • LE PIN • BREUIL CHAUSSEE • BEAULIEU SOUS BRESSUIRE	• BRESSUIRE • TERVES • NUEIL-LES-AUBIERS • MAULEON • CHAMBROUTET • NOIRLIEU • ST AUBIN DU PLAIN • ARGENTON LES VALLEES

La deuxième étape sera dédiée au déploiement de la collecte en apport volontaire, à partir de janvier 2016.

Des Ambassadeurs, spécialement formés, accompagnent l'arrivée du service. Lors de leur **visite dans chaque foyer,** ils sont chargés d'apporter des informations personnalisées, mais aussi d'étudier les besoins de chacun et de fournir les nouveaux bacs individuels (d'ordures ménagères et de déchets recyclables) ainsi qu'un nouveau "Kit pratique" de gestion des déchets.

Des permanences se tiennent également dans les mairies pour en savoir plus.

Toujours disponibles, des services répondent à vos interrogations : **un numéro vert, le 05 49 81 15 15**, et un site internet dédié **tousenactiondechets.fr**.

Tous en action, nos déchets n'ont qu'à bien se réduire !

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
Vers une harmonisation

Les élus de l'Agglomération ont décidé pour 2015 de définir un **seul et unique mode de financement** du service public de collecte et d'élimination des déchets sur son territoire : la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** (TEOM).

Les élus ont décidé d'une **réduction de 9 à 4 taux**, pour la période 2015 à 2017, avec un **rattrapage sur 3 années**. En 2018, **seuls 2 taux de TEOM** devraient rester en fonction du service de collecte apporté aux usagers.

L'avis de Taxe Foncière du mois d'octobre 2015 intégrera donc cette première année de rattrapage, à la baisse ou à la hausse, suivant les communes et les services.

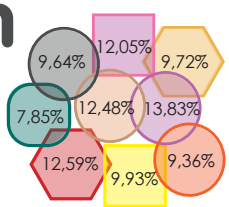

2014
9 taux de TEOM différents sur l'Agglomération et 3 communes en redevance

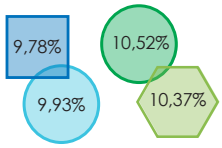

2015-2017
100% de communes en TEOM. Rattrapage des taux par zone de service sur 3 années pour atteindre les taux d'objectif votés par les élus

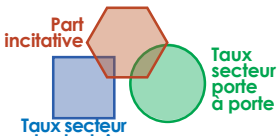

2018
Mise en place de la part variable incitative sur la TEOM des 2 futures zones de service

Energie-Climat
Des solutions locales

2015, une année charnière pour l'énergie et le climat.

Sur le plan international, la **conférence sur le climat** qui se déroulera à la fin de l'année à Paris est cruciale pour aboutir à un accord permettant de contenir le réchauffement global en deçà de 2°C.

Au niveau national, la **loi sur la transition énergétique** fixe les objectifs à moyen et long termes pour réussir la transition énergétique, renforcer l'indépendance énergétique de la France et lutter contre le changement climatique.

Ces grandes orientations se concrétisent localement dans un **Plan Climat-Énergie Territorial (PCET)**. Celui de l'Agglomérationn vient juste d'être lancé et définira les objectifs ainsi qu'un programme d'actions pour la collectivité et le territoire.

Agissons tous ensemble !

Les acteurs du territoire, entreprises, associations, et habitants seront mobilisés autour d'objectifs communs :

Baisse des factures

Chasse au gaspillage

Objectif climat

Création d'emplois

Quelques pistes d'actions…

Les leviers sont multiples pour répondre à ces objectifs. Le PCET pourra rassembler une **cinquantaine d'actions** portées par l'Agglomération et ses partenaires autour de grandes thématiques :

Habitat
- Création d'un Espace Info-Énergie
- Lutte contre la précarité énergétique

Agriculture
- Circuits courts
- Méthanisation

Energies renouvelables
- Photovoltaïque
- Éolien
- Filière bois

Mobilité
- Développement du co-voiturage
- Optimisation des transports en commun

Déchets
- Programme de réduction
- Économie circulaire

Agglo exemplaire
- Économies d'énergie dans les bâtiments
- Déplacements professionnels
- Achats éco-responsables

Économies d'énergie
Des conseils objectifs et gratuits

Catherine Puaut
13ème Vice-Présidente

"Construire, rénover ou réduire vos consommations d'énergies. A Bressuire, un Espace Info-Énergie est à votre disposition.

A travers cet espace, l'Agglomération du Bocage Bressuirais propose un accompagnement renforcé des ménages, notamment les propriétaires."

INFO→ ÉNERGIE
BOCAGE BRESSUIRAIS

Dès juillet prochain, des experts vous accueilleront pour vous aider à réaliser des travaux d'économies d'énergies.

Les objectifs de l'Espace Info-Énergie sont notamment de :
- Préconiser des solutions les plus économes (énergétiques et financières)
- Présenter les aides financières possibles complémentaires
- Accompagner de manière globale, tout au long de la rénovation, en termes :
  - Technique (conseils pratiques et objectifs selon vos besoins)
  - Économique (retour sur investissement…)
  - Administratif (constitution des dossiers, suivi des subventions…)

Les conseils sont gratuits, ouverts à tous et indépendants. Un numéro de ligne téléphonique directe est à disposition pour tous conseils et rendez-vous sur le site de St-Porchaire à Bressuire.

Par ailleurs, il sera mis à disposition sur site : un fond documentaire et diverses maquettes présentant les matériaux utiles aux travaux d'économies d'énergies.

RENSEIGNEMENTS & PRISE DE RENDEZ-VOUS
ESPACE INFO-ÉNERGIE
Rue Lavoisier
Quartier Saint-Porchaire - Bressuire
05 49 81 19 45
info.energie@agglo2b.fr

Bastien Renaudet (à gauche) renseignera les habitants du Bocage Bressuirais à partir du 1er juillet.

Maintien à domicile
Des solutions à votre service

"Lorsque la perte d'autonomie le permet et que certains aménagements rendent cela réalisable, le maintien à domicile est le plus souvent le souhait des personnes âgées. Bénéficier d'un accompagnement pour effectuer les actes de la vie s'avère souvent indispensable.

Le C.I.A.S. de l'Agglomération propose des services d'aide à domicile pour vous permettre de conserver votre autonomie et continuer à vivre comme avant."

Martine Chargé-Baron
2ème Vice-Présidente

SOUTIEN À DOMICILE

Aide à Domicile
Soutien à la vie courante

• **Pour qui ?** Pour les personnes ayant des difficultés pour effectuer certains actes de la vie quotidienne.

• **Pour quoi ?** Entretien du linge, ménage, courses, préparation repas, démarches administratives, aide à la douche.
• Intervention 5 jours sur 7.
• Financement possible par les caisses de retraite ou le Conseil Départemental.

Auxiliaire de Vie
Aide directe à la personne

• **Pour qui ?** Pour les personnes handicapées et/ou âgées dépendantes.
• **Pour quoi ?** Assistance aux actes essentiels de la vie courante : lever, toilette, habillage, coucher, transferts, aide à la mobilité, soutien psychologique, lien avec l'extérieur, animation, stimulation de la mémoire…
• Intervention 7 jours sur 7.

SOINS INFIRMIERS

• **Pour qui ?** Pour les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes. Pour les personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap, une affection ou atteintes de pathologies chroniques. Sur prescription médicale.

• **Pour quoi ?** Éviter ou différer une hospitalisation, faciliter le retour à domicile, prévenir ou retarder le placement en institution.

• Sous le contrôle de l'infirmière coordinatrice, l'aide soignante assure :
- Soins d'hygiène (toilette, shampooing, bain de pieds, …)
- Surveillance des courbes : poids, hydratation, température, …
- Veille à la prévention des risques (escarres, chutes...)

PORTAGE DE REPAS

Pour qui ? Pour les personnes de plus de 65 ans et/ou pour les personnes handicapées ou en incapacité momentanée.
• **Pour quoi ?** Pour garder une alimentation équilibrée, notamment en cas de retour d'hospitalisation, d'isolement ou d'apparition de la dépendance.
• Déjeuner ou formule midi et soir
• 7 jours par semaine.
• Prise en compte des régimes (suivant certificat médical), et/ou une texture hachée.

RENSEIGNEMENTS
Centre Intercommunal d'Action Sociale
2, place du Millénaire - Bressuire
05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr

Catherine, agent du C.I.A.S., aide Germaine dans les actes de la vie quotidienne

Yolande Sechet
8ème Vice-Présidente

Accueil Petite enfance
Des services variés pour les familles

"Le secteur petite enfance géré par l'Agglomération propose différents services de garde aux familles. Ce sont les multi-accueils (5 sites sur le territoire : La Chamaille et Pirouette à Bressuire, Les P'tits Mômes à Cerizay, 1, 2, 3 Soleil à La Chapelle St-Laurent, Les Calinous à Moncoutant) et les Relais Assistantes Maternelles (4 sites : Argenton les Vallées, Bressuire, Cerizay et Moncoutant)."

Les Relais d'Assistantes Maternelles : des lieux d'accueil, d'informations et d'échanges !

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ? Des renseignements sur la convention collective du particulier employeur ? Vous désirez participer à des matinées de jeux, de rencontres et de complicité avec vos enfants ou avec ceux qui vous sont confiés ? Vous souhaitez des renseignements sur le métier d'assistant maternel ?

Le Relais d'Assistantes Maternelles est un **lieu d'accueil, d'informations, de rencontres et d'échanges** ouvert aux parents, aux assistantes maternelles, aux professionnels de la garde à domicile, aux enfants et à toute personne qui souhaite devenir assistant maternel. Le RAM crée des partenariats avec diverses structures : bibliothèques, associations, écoles, maisons de retraite…

Matinées d'éveil gratuites

Les matinées d'éveil sont ouvertes à toutes les personnes s'occupant d'un ou de plusieurs enfants : parents, grands-parents, assistantes maternelles... Les animations proposées sont gratuites. L'animatrice du RAM invite les participants à partager un **moment convivial avec les enfants autour d'une activité**.

RENSEIGNEMENTS
Service Petite enfance
05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr

Les multi-accueils : une solution de garde pour chaque besoin !

Les 5 multi-accueils gérés par l'Agglomération, accueillent les **enfants de 10 semaines à 4 ans de façon occasionnelle, régulière ou en urgence.** Les familles utilisatrices de ce service sont des familles du territoire, désireuses de confier leurs enfants pendant quelques heures, quelques demi-journées ou journées.

Les multi-accueils permettent ainsi aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle ou de libérer du temps pour diverses démarches, des rendez-vous…

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
Service Petite enfance
05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr

Témoignages

Multi-accueil 1, 2, 3 Soleil - La Chapelle St-Laurent

Léo, 27 mois et sa maman de La Chapelle Saint-Laurent

"C'est par obligation professionnelle que j'ai dû confier mon enfant âgé de seulement quelques mois à l'équipe du multi-accueil. Léo évolue et s'y épanouit formidablement bien. Son rythme, ses craintes, ses besoins sont respectés."

Oscar, 17 mois et sa maman de Bressuire

"Il y a plein d'activités que l'on ne propose pas à la maison, des intervenants extérieurs... Oscar a trouvé un cadre et un rythme qui correspondent à ce que l'on veut pour lui."

Maélya, 22 mois et sa maman de Trayes

"Maélya a pu se développer en dehors de chez nous, elle rencontre d'autres enfants, d'autres règles, elle progresse autour d'activités variées, dans un espace adapté à ses besoins où elle peut jouer librement."

Philippe Robin
10ème Vice-Président

Découverte
A pied ou à vélo, venez découvrir la Vallée de l'Argenton…

1. En empruntant la véloroute "Vallée de l'Argenton " de la Voie Verte au Thouet à vélo

Partez à la rencontre de la Vallée de l'Argenton et de ses paysages pittoresques entre collines bocagères, vallée encaissée et plaines viticoles, en empruntant les petites routes entre Voulmentin et Argenton l'Eglise.

=> *Toutes les informations sur la carte de la véloroute "Vallée de l'Argenton" disponible à l'Office de tourisme du Bocage Bressuirais (ou site internet) et à la Maison des services à Argenton les Vallées.*

Des idées de parcours:

• **De l'ancienne gare de Voultegon (sur la Voie Verte Vv2) à Argenton les Vallées** : 18km (aller) - 1h30 - niveau modéré pour une découverte du bocage, entre villages et petit patrimoine rural.

• **D'Argenton les Vallées à Massais** : 18 km (aller) - 1h30 niveau soutenu pour une découverte sportive de la vallée encaissée de l'Argenton, site naturel par excellence, entre coteaux rocheux et rivière sauvage.

• **De Massais à Argenton l'Église** : 17 km (aller) - 1h10 - niveau facile pour une découverte toute en douceur des plaines viticoles.

2. En famille, venez arpenter les rues et chemins d'Argenton les Vallées à l'aide d'un livret jeu

Rendez-vous Place Léopold Bergeon (devant la mairie) pour une découverte ludique de la Cité sur les pas de l'Oncle Georges. Parcours balisé de 4,5km (chaussures de marche conseillées)

=> *Munissez-vous du livret ludique disponible à l'Office de tourisme du Bocage Bressuirais (ou site internet) et à la Maison des services à Argenton les Vallées.*

Visites estivales
Des idées de balades gratuites

L'Office de tourisme propose en partenariat avec les communes, des animations estivales pour partir à la rencontre de notre territoire (animations gratuites).

• 17 juillet - St-Pierre des Echaubrognes
Balade entre Choletais et Bocage Bressuirais
Rdv à 18h devant l'église

• 23 juillet - Nueil-Les-Aubiers
Le Fresne Chabot
Rdv à 18h au Fresne Chabot

• 24 juillet - Faye l'Abbesse
De Jules Trinchot à Georges Bodin Grandmaison, la maison de retraite d'hier à aujourd'hui
Rdv à 18h devant la mairie

• 27 juillet - La Forêt sur Sèvre
Le chemin des écoliers : du Bocage au Logis
Rdv 18h devant la mairie annexe de La Ronde

• 28 juillet - Bressuire
Les errances estivales : ombres et lumières dans la coulée verte
Rdv à 20h ou 20h30 au château de Bressuire
(sur réservation à l'Office de tourisme)

• 11 août - Argenton les Vallées
A la découverte du Tramway des Deux-Sèvres
Rdv 18h devant la mairie

• 19 août - St-André sur Sèvre
La balade andrésienne
Rdv 18h devant la salle polyvalente

• 20 août - Bressuire
Les errances estivales : ombres et lumières dans la coulée verte
Rdv à 20h ou 20h30 au château de Bressuire
(sur réservation à l'Office de tourisme)

• 26 août - Noirlieu
Les chemins de nos mémoires
Rdv 18h devant la mairie

• 28 août - St-Jouin de Milly et Courlay
A la découverte d'un logis du XVème siècle
Rdv 18h au Logis de l'Audouinière à Courlay

www.tourisme-bocage.com

Retrouvez sur le site internet de l'Office de tourisme du Bocage Bressuirais toutes les idées de visites et l'agenda des manifestations !

Pescalis
Une pause nature originale... à deux pas de chez vous !

pescalis
Centre International Nature et Pêche

Marché de producteurs

Le marché fermier de Pescalis et ses 20 producteurs locaux et artisans vous accueillent à partir du 28 juin jusqu'au 6 septembre 2015, tous les dimanches matin de 10h à 13h sur la place du village. L'occasion de remplir son panier de produits fermiers locaux, de découvrir l'artisanat local ou de déguster un préfou chaud accompagné d'un verre de blanc entre amis…

Sentier des étangs : un espace nature à écouter les yeux fermés...

Le sentier des étangs est une balade remarquable d'environ 4,5 km **(accès gratuit).** Profitez-en pour visiter le plus grand aquarium d'eau douce en famille, entre amis… et flâner dans nos boutiques Souvenirs et Pêche
Ouvert tous les jours 7 jours sur 7

Club Pêche enfants

Pour les 6-12 ans, du 15 au 31 juillet puis du 10 au 21 août 2015. Rendez-vous du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h30.
Informations & réservation : 05 49 72 00 01

Nouveau gîte de groupe

Que vous soyez seul, en famille, un groupe d'amis, scolaires, sportifs, séminaristes ou personnes à mobilité réduite, nous vous accueillons dans notre nouveau gîte de groupe **"La Loge"** un lieu d'hébergement simple et authentique dans un espace protégé et propice aux échanges. Une capacité de 40 personnes soit : 2 studios, un appartement de 4 personnes et un gîte de groupe 32 personnes. Vous pourrez profiter de la piscine, improvisez des balades autour du gîte, flâner au bord de l'étang.
Informations & réservation : 05 49 72 00 01 ou 05 49 65 10 27

Nouveau restaurant

Venez régaler vos papilles au Restaurant les **Délices de Pescalis** situé sur la place du village. **Cédric Barbier** propose une cuisine traditionnelle et raffinée avec produits frais et locaux dans un cadre reposant et chaleureux. Un salon de thé sera à votre service tous les après-midi pour vous faire succomber à ses délices sucrés. Menu (12,90€) ou à la carte.
Fermeture dimanche soir et lundi - Contact : 05 49 72 58 29

Vallée de la Scie à Nueil-Les-Aubiers
Un lieu de baignade naturelle

L'Agglomération a décidé de poursuivre le projet d'aménagement de la vallée de la Scie historiquement porté par la Communauté de communes Delta Sèvre Argent. Il s'agit d'un **projet d'ampleur**, dont la réalisation viendrait renforcer l'offre de loisirs à l'échelle du bassin de vie et apporterait un "plus" touristique dans les Deux-Sèvres.

Ce projet consiste en la **création d'un parc de loisirs (d'environ 25 ha) associant nature préservée et équipements de loisirs et de détente** pour la population locale et pour une clientèle de passage en recherche de séjour rural.

Ce parc sera constitué d'**espaces ludiques et sportifs, de sentiers pédagogiques, d'aires de jeux thématiques**… Il sera possible de s'y restaurer mais aussi de s'y baigner ! En effet, l'aménagement d'une **baignade artificielle** (avec système de filtration naturel sans chlore) constituera le point fort du site. La création d'une zone d'hébergements touristiques est également envisagée.

Centres aquatiques
Profitez des plaisirs de l'eau

"La piscine, c'est le lieu idéal pour faire le plein d'énergie. Petits et grands prendront plaisir dans des bassins dédiés chacun à des activités spécifiques : sport, détente, loisirs. Sur le territoire, 3 centres aquatiques et 2 piscines vous attendent. Profitez-en !"

Johnny Brosseau
3ème Vice-Président

Piscine à Argenton les Vallées
Piscine chauffée de plein air dans un cadre idéal au coeur de la vallée de l'Argenton, deux toboggans aquatiques, jets d'eau, grande plage, espace vert.
Ouverture : de juin à août / Tél. : 05 49 65 79 10

Aquadel à Cerizay
Vous propose un bassin ludique comprenant bains à remous, jets d'eau, banquettes massantes, une pataugeoire, un bassin sportif et un toboggan. Prolongez les plaisirs dans l'espace bien-être (sauna, hammam) ou l'espace forme (appareils de musculation).
Ouverture : toute l'année / Tél. : 05 49 74 49 06

Aquadel à Mauléon
Vous propose une piscine extérieure chauffée, 2 bassins, un toboggan et un pentagliss.
Ouverture : de juin à août / Tél. : 05 49 81 46 61

Coeur d'O à Bressuire
Vous propose dans une ambiance colorée un bassin aquatonique avec jacuzzis, rivière à contre courant, jets hydromassants, cascades d'eau, une pataugeoire avec des jeux d'eau, un toboggan de 55 m et un bassin sportif. Prolongez dans l'espace balnéo avec sauna, hammam et bain froid.
Ouverture : toute l'année / Tél. : 05 49 80 71 90

Piscine à Moncoutant
Vous propose un bassin sportif de 25 mètres couvert et des activités variées. À l'extérieur, un espace avec tables, chaises longues, tennis de table et badminton permet de profiter pour un après-midi entier d'un moment ludique agréable.
Ouverture : de mars à octobre / Tél. : 05 49 72 80 61

www.agglo2b.fr
Retrouvez les horaires d'ouverture, le programme des animations sur le site internet, rubrique sport et loisirs.

Aquadel Cerizay
Agrandissement à venir

Le projet d'agrandissement d'Aquadel Cerizay a été validé par les élus.

Prévus début 2016, les travaux consisteront en la construction de :
- 1 salle de cours collectifs de 90 m² environ
- 1 salle de cours collectifs de 60m² environ
- 1 espace de coaching individuel
- 1 vestiaire femme
- Des espaces de rangements et de stockage
- Des locaux techniques et administratifs pour le bon fonctionnement du site

De quoi satisfaire les habitués de l'espace forme d'Aquadel et séduire de nouveaux adeptes !

Projet de l'extension d'Aquadel Cerizay

Conservatoire de musique
Les inscriptions sont lancées !

Marie Jarry
4ème Vice-Présidente

"Jouer d'un instrument et rejoindre Timbalada la batucada, chanter avec Les Dames de Chœur, préparer un spectacle musical avec d'autres musiciens et chanteurs... c'est possible grâce au Conservatoire de musique et ses 6 sites au plus près de chez vous."

Au choix, cette "école des musiques" est présente sur **Argenton les Vallées**, **Bressuire**, **Cerizay**, **Moncoutant**, **Nueil-Les-Aubiers**, et dans des locaux tout nouvellement rénovés à **Mauléon** (Ancienne École Paul Martin - Place de la Croix Verte).

Plus d'une trentaine d'instruments

De la flûte à bec au violon, de la guitare électrique au piano en passant par la harpe, l'accordéon ou la trompette, une équipe qualifiée de **35 enseignants** propose à plus de 600 amateurs un **panel très large d'instruments** en musique ancienne, traditionnelle, classique et actuelle.

Le lien avec les chorales

Assurer le lien avec les pratiques en amateurs du territoire, fait partie des missions du Conservatoire et des outils (l'atelier choral débutant, la formation musicale chanteur, les cours de chant) ont été imaginés pour faciliter l'intégration des chanteurs dans les chorales du Bocage.

Les nouveautés de la rentrée 2015-2016

En plus du **clavecin** et des **percussions classiques**, le Conservatoire proposera à partir de septembre la **Musique assistée par Ordinateur**. Vous rêvez de créer vos propres compositions ? Quel que soit votre niveau en informatique, cet atelier est fait pour vous !

Les nouveaux locaux du Conservatoire à Mauléon

Handi-musique

Soucieux de s'ouvrir à tous les publics, le Conservatoire accueille également les **personnes en situation de handicap** en ateliers collectifs pour de la création sonore à partir d'un langage imaginaire.

Et pour les plus jeunes...

Une entrée progressive en musique est mise en place avec le **jardin musical** (un rendez-vous mensuel pour les 3-4 ans en présence des parents), l'**éveil musical** (année de découverte pour les 5-6 ans), et le **parcours de découverte instrumentale** (une année charnière d'éveil associée à la découverte de 5 instruments différents)...

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1er juin.
A vous de jouer !

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
Maison des Arts - 1, bd Nérisson - Bressuire
05 49 65 34 63 - conservatoire@agglo2b.fr
Site internet : www.agglo2b.fr (Rubrique Culture)
www.facebook.com/cmagglo2b.fr

Timbalada, la Batucada du Conservatoire

SCÈNES DE TERRITOIRE
agglo
BOCAGE BRESSUIRAIS

terre de Danses

NUEIL-LES-AUBIERS
BRESSUIRE
CERIZAY

Ateliers et stages
Spectacles et bals
Apéros-dansés
Projections cinéma

Du 9 au 12 juillet 2015

TERRE DE DANSES,
un festival de l'Agglomération du Bocage Bressuirais

Conception Agglomération du Bocage Bressuirais - © Gilles Vidal
Mars 2015 - Impression Jolly L'Impression Créative - Licences : 1-1072937 / 2-1072938 / 3-1072939